



Première réunion du nouveau réseau des délégués régionaux de la FNCC

Le 10 décembre 2009, le nouveau réseau des délégués régionaux de la FNCC a été inauguré à la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris. Ainsi s'instaure un outil essentiel pour la visibilité de la Fédération sur l'ensemble du territoire et un relais indispensable auprès de ses adhérents.



« **IL EST PRIMORDIAL QUE LA FNCC** existe de manière plus forte dans les Régions. Pour cela, il faut des hommes et des femmes qui acceptent de porter cet engagement » déclare Jean-Jacques Paris, vice président du Conseil général de Gironde et président du Réseau des délégués régionaux de la FNCC. Ce qui est le cas : pour la première réunion du réseau, vingt-et-un des trente-trois élus qui ont manifesté le souhait de s'engager pour la Fédération sur les territoires et de renforcer ainsi le lien entre ses instances nationales et ses adhérents étaient présents.

Cette première réunion – deux seront organisées chaque année, l'une dans l'hiver, l'autre à Avignon – a permis de préciser les missions principales d'une fonction dont les modalités de concrétisation restent largement à inventer, car il va s'agir « d'imaginer comment imprégner les territoires de votre passion pour la culture dans un monde dur », souligne Jean-Jacques Paris. « Pour faire "sonner" la Fédération en région, il importe de créer un travail collectif, une stratégie d'équipe. »

Rappelant les principaux points du "mémo" définissant le rôle des délégués régionaux, le président du réseau en expose la philosophie faite de volonté de rassemblement, d'engagement militant et de respect du pluralisme politique :



« En 25 ans, les collectivités locales ont pris une toute autre place dans les politiques culturelles. Elles ont beaucoup inventé et contribué à promouvoir des politiques nouvelles répondant aux attentes de la population, à créer des emplois, à aménager des territoires. Aussi, la tâche des élus à la culture s'est trouvée progressivement transformée, nécessitant de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances, de nouvelles coopérations au sein même des territoires et entre collectivités de plusieurs niveaux. Voilà maintenant quelques années que nous évoquons la nécessité de mieux exister dans les Régions en conférant à des délégués régionaux une responsabilité susceptible de répondre au mieux à ces nouvelles exigences.

Bien entendu, le pluralisme de notre Fédération doit se retrouver également à cet échelon. Les délégués régionaux seront plusieurs par Région, de droite et de gauche, et pourront être, dans la diversité de leurs courants, des adhérents membres ou non du Bureau ou du Conseil d'administration désireux de s'investir pour accomplir cette mission de trait d'union entre le bureau national et la collectivité adhérente ou en passe de l'être. Référents dans leur région, ils auront à cœur de proposer des thèmes et des lieux de formations ou de colloques en prise avec la réalité locale. Ils faciliteront la circulation de l'information dans les deux sens pour une meilleure appropriation des initiatives et une meilleure écoute des collectivités.

Bien entendu, cette décentralisation de notre activité se fera en lien étroit avec les instances nationales de la FNCC afin de conserver la cohérence de notre démarche et de perpétuer et d'enrichir une parole forte et sans ambiguïté sur les politiques publiques culturelles, et, plus fondamentalement, sur le rôle et la place de l'intervention publique pour répondre aux besoins

croissants d'art et de culture, de création et de créativité pour ré-enchanter la société, y ajouter de la civilisation, atténuer les rapports entre les catégories sociales et jouir pleinement de l'incroyable et riche diversité constitutive de notre peuple et de son histoire. »

Le Centre de formation. Très pratiquement, grâce au réseau des délégués régionaux, la FNCC souhaite conforter l'action de son Centre de formation des élus à la culture dont les sessions remplissent les deux fonctions essentielles de la Fédération : être un lieu « où l'on vient puiser et échanger des outils. Pour cela, il y a une nécessité politique d'aller dans les territoires les moins bien desservis. Nous sommes à un vrai virage, celui de la préoccupation culturelle croissante des élus des collectivités peu urbanisées », explique Françoise Gourbeyre, maire adjointe à la culture de Saint-Etienne et présidente du Centre de formation. C'est ici que la dynamique de réseau prend toute son acuité par sa capacité à contribuer à la circulation de l'information et de la formation, et à aider à l'organisation des sessions.

En fin de réunion, la présidente demande les thèmes de formation que les délégués souhaitent voir traités (outre ceux déjà inscrits dans le calendrier du Centre de formation). Quelques réponses : la gestion et la protection du patrimoine, les cultures numériques, culture et handicap... (*le calendrier du 1er semestre 2010, en cours d'élaboration, s'appuiera sur les propositions des délégués*). Puis Karine Gloanec Maurin rappelle que certaines régions n'ont pas encore trouvé leurs délégués (Alsace, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin). L'approfondissement de l'activité du Centre de formation grâce à l'action des délégués régionaux et la vitalité du réseau d'ores et déjà très largement constitué permettront d'évidence de pallier rapidement ces manques.

Vincent Rouillon
Photo de Nicole Dazy

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE LA FNCC (décembre 2009)

AQUITAINE : Stéphane Mauclair, maire adjoint à la culture de Dax (40)

AUVERGNE : Eric Crouzet, maire adjoint à la culture d'Aubière (63)

BOURGOGNE : Hervé Reynaud, maire-adjoint à la culture de Mâcon (71) et Yves Berteloot, maire adjoint à la Culture de Dijon (21)

BRETAGNE : François Nydell, maire adjoint à la culture de Concarneau (29)

CENTRE : Vincent Tison, maire adjoint à la culture de Joué-les-Tours (37) et Isabelle Rault-Brochet, maire adjointe à la culture de Chartres (28)

CORSE : Anne-Marie Lucciani, maire adjointe à la culture d'Ajaccio (20)

FRANCHE COMTE : Catherine Clerc, maire adjointe à la Culture Lons-le-Saunier (39) et Christian Parent, maire adjoint à la culture de Dole (39)

GUADELOUPE : Thérèse Pépin, conseillère municipale déléguée à la culture du Lamentin

ILE DE FRANCE : Jocelyne Legrand, maire adjointe à la culture de Herblay (95) et Michel Tabanou, maire-adjoint à la Culture de Fontenay-sous-Bois (94)

LORRAINE : Antoine Fonte, Maire Adjoint à la culture de Metz (57)

MIDI PYRENEES : Dany Buys, maire adjoint à la culture de Tournefeuille (31), Michel Guipouy, maire adjoint à la culture de Lavaur (81) et Philippe Maurin, maire adjoint à la culture de Montauban (82)

NORD PAS DE CALAIS : Boris Lemaire, maire adjoint à la culture de Saint-Pol-sur-Ternaise (62) et Claude Devaux, maire de Framécourt (62)

BASSE NORMANDIE : Catherine Godbarge, maire adjointe à la culture de Vire (14)

HAUTE NORMANDIE : Christian Arnaudet, maire adjoint à la culture de Sotteville-lès-Rouen (76)

PAYS DE LA LOIRE : Jean-Louis Joccic, maire adjoint à la culture de Nantes (44)

PICARDIE : Alain David, maire adjoint à la culture d'Amiens (80), Marie-Anne Fizet-Gorin, maire adjointe à la culture de Beauvais (60) et Delphine Schwindenhammer, maire adjointe à la culture Nogent-sur-Oise (60)

POITOU-CHARENTES : Jany Rouger, maire adjoint à la culture de Saint-Jouin-de-Milly (79)

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR : Claire Antognazza, maire adjointe à la culture d'Arles (13) et Daniel Hermann, maire adjoint à la culture de Marseille (13)

RHONE ALPES : Robert Dorey, maire adjoint à la culture de Bourgoin-Jallieu (38), Claude Gloeckle, maire adjoint à la culture de Crolles (38) et Yves Clayette, maire de Chatillon-sur-Chalaronne (01)